



# Les violences fondées sur le genre dans un contexte de diversité culturelle

Webinaire « Le Courage d'Agir »  
4 décembre 2020

*La transcription est fournie afin de faciliter l'accessibilité de la communication et peut ne pas être un compte rendu intégral.*

Andréanne St-Gelais :

Bonjour à tous et à toutes. Bienvenus à ce webinaire. Mon nom est Andréanne St-Gelais [et je suis la] coordonnatrice du projet Le Courage d'Agir, [qui] est une initiative pancanadienne lancée il y a deux ans qui vise à combattre et à prévenir la violence fondée sur le genre sur les campus postsecondaires au Canada. C'est une initiative qui s'appuie sur les recommandations du rapport de *Possibility Seeds Consulting*, rapport qui s'intitule *Le Courage d'Agir : Élaborer un cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le genre dans les établissements d'enseignement postsecondaire*. Donc, *Le Courage d'Agir*, c'est vraiment la première collaboration pancanadienne du genre qui a réussi à réunir des experts, des expertes et des partenaires de partout au Canada pour mettre fin à la violence fondée sur le genre sur les campus.

Une des caractéristiques clés de notre projet, c'est notre série de webinaires gratuits où on invite des experts, des expertes à discuter de concepts clés, puis à partager des pratiques prometteuses pour mettre fin à la violence basée sur le genre sur les campus. Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite donc la bienvenue à ce webinaire. On est très très contents, contentes que vous soyez parmi nous et aujourd'hui notre sujet du jour ce sont les violences fondées sur le genre en contexte de diversité culturelle. Quelques éléments d'information avant de débiter formellement le webinaire. On a la chance que la série de webinaires soit soutenue par l'ASEUCC, soit l'Association des services aux étudiants des universités et collèges du Canada et le projet est également rendu possible grâce au soutien et au financement du ministère des Femmes et Égalité des genres du Canada et du gouvernement fédéral du Canada.

Avant de débiter, on va aussi reconnaître que notre travail se déroule sur et à travers les territoires traditionnels de nombreuses nations autochtones. On reconnaît que la violence fondée sur le genre c'est une forme de violence causée par la colonisation qui est utilisée pour marginaliser et déposséder des peuples autochtones de leurs terres et de leur eau. Le travail qu'on fait aujourd'hui et tout au long du projet vise à honorer cette vérité, pendant qu'on s'efforce de décoloniser notre travail et de rendre justice aux femmes autochtones disparues et assassinées à travers le pays.



Une petite note sur le format. Ihssane Fethi, notre conférencière, prendra la parole pendant environ 45 minutes et, tout au long de la présentation, je vous invite à soumettre vos questions et vos commentaires dans la boîte de questions-réponses au bas de votre écran. On va prendre le temps d'y répondre à la fin de la présentation, soit dans les dix dernières minutes. À la fin du webinaire, vous allez aussi recevoir un lien vers un formulaire d'évaluation. On vous serait vraiment très reconnaissants, reconnaissantes de prendre le temps de nous faire part de vos commentaires. Ça nous aide directement à améliorer le format de nos webinaires. À noter que tous les commentaires reçus sont anonymes [...] et qu'après le webinaire, vous allez aussi recevoir un lien vers l'enregistrement de la conférence d'aujourd'hui pour que vous puissiez la consulter à nouveau au besoin et la partager avec vos réseaux.

Notre conférencière d'aujourd'hui, madame Ihssane Fethi, est candidate au doctorat en psychologie clinique à l'Université de Montréal. D'origine marocaine, elle a débuté son parcours international à l'Université de l'Alberta avant de compléter son baccalauréat en psychologie à l'Université d'Ottawa. Depuis 2018, elle contribue à différents projets de recherche visant à enrayer les violences sexistes et sexuelles en milieux universitaires. Dans le cadre de sa thèse, elle s'intéresse au vécu des étudiantes internationales en utilisant une perspective qui est intersectionnelle et elle cherche à comprendre les facteurs de risques impliqués dans la victimisation sexuelle de ces étudiantes. De cette façon, elle développe une expertise dans la compréhension et la prévention des violences sexuelles faites aux femmes issues de la diversité.

Avant de lui céder la parole, je prends un moment ici pour vous inviter à prendre une profonde respiration parce que le travail de prévention et de lutte aux violences fondées sur le genre, c'est un travail qui est difficile. Donc, juste un petit rappel de faire attention à votre bien-être pendant que vous écoutez ce webinaire-ci, pendant que vous participez à ces conversations qui peuvent être difficiles. Je vais déposer dans la boîte de conversation dans quelques instants un lien vers des ressources qui pourraient vous être utiles si jamais vous sentez que ça va un peu moins bien aujourd'hui. Donc, Ihssane, la parole est à toi.

Ihssane Fethi :

Merci, bonjour à tous et à toutes. Merci d'être ici, même si je ne vous vois pas. Je tiens à remercier *Possibility Seeds* pour cette opportunité. Merci également à Andréanne et à toute l'équipe pour l'organisation de cet événement et de me donner la chance de vous parler aujourd'hui des violences fondées sur le genre dans un contexte de diversité culturelle et particulièrement auprès des étudiants et des étudiantes de l'international. Le webinaire d'aujourd'hui vise à favoriser les apprentissages suivants : les formes



de violences sexuelles vécues par les étudiants, étudiantes de l'international ainsi que les particularités de cette population, les contextes et les situations où ils et elles sont à risque de subir ces violences sexuelles ainsi que les traumatismes, la recherche d'aide et l'intervention auprès de cette population.

Pour atteindre ces objectifs, voici comment va se dérouler la présentation d'aujourd'hui. Je vais d'abord commencer par donner un aperçu global des particularités des étudiants et étudiantes de l'international. Qui sont-ils et elles, d'où viennent-ils, d'où viennent-elles, quelles sont leurs motivations, les avantages qu'ils et elles apportent et quels défis doivent-ils et elles surmonter. Ensuite, je présenterai des données sur la victimisation sexuelle de ces étudiants et étudiantes en milieu universitaires québécois. Je parlerai notamment des formes de violences sexuelles qu'ils et elles ont vécues, du statut des personnes qui ont commis les gestes et les contextes dans lesquels ces victimisations ont eu lieu. Ensuite, j'aborderai des pistes de réflexion pour comprendre cette victimisation et je terminerai par l'intervention auprès de ces étudiants et étudiantes de l'international, en particulier la nature des traumatismes qu'ils et elles peuvent vivre, la demande d'aide et la prévention.

Je vais commencer par quelques chiffres et quelques définitions. En 2019, au Canada, on dénombre 642 480 étudiants et étudiantes de l'international, tous niveaux d'enseignements confondus, ce qui représente en moyenne 10 à 12 % de la population étudiante dans les universités et dans les cégeps et ce chiffre est en constante augmentation depuis plusieurs années : rien que par rapport à l'année précédente, c'est une augmentation de 13 %. On peut simplement définir les étudiants et étudiantes de l'international comme des personnes qui se déplacent à l'étranger pour suivre des études postsecondaires, généralement pour obtenir un diplôme ou bien dans la cadre d'un échange universitaire d'un trimestre ou d'une année. Pour étudier à l'étranger, ils doivent avoir une autorisation du gouvernement, c'est ce qu'on appelle le permis d'étude postsecondaire, qui prévoit plusieurs conditions, par exemple [le fait] d'être inscrit à temps dans un établissement reconnu ou de ne pas travailler à temps plein durant la session d'études.

Alors, d'où nous viennent ces étudiants et ces étudiantes ? Au Canada, même s'il y a plus de 180 nations représentées parmi les étudiants et étudiantes de l'international, la majorité vient d'Asie, donc de Chine et d'Inde. D'autres viennent de France, des États-Unis, du Nigéria et de l'Arabie Saoudite et je précise qu'au Québec, la majorité des étudiants et étudiantes de l'international viennent de France et d'autres pays de la francophonie comme la Belgique, les pays d'Afrique francophones tels que le Sénégal ou les pays du Maghreb,



comme le Maroc ou la Tunisie. Pourquoi ces étudiants et étudiantes choisissent le Canada ? D'après un sondage réalisé en 2018 par le Bureau canadien de l'éducation internationale, c'est en raison de la qualité du système éducatif, de la réputation du pays comme étant tolérant, non discriminatoire et du fait que le Canada est perçu comme un pays sécuritaire.

Finalement, qu'est-ce qu'ils apportent ces étudiants et étudiantes aux pays qui les accueillent ? Il y a différentes contributions aux pays qui accueillent ces étudiants et étudiantes de l'international. D'abord, ils et elles contribuent au développement de la science, de la recherche et de l'innovation, car ils et elles représentent une large proportion des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs. Ils contribuent aussi à l'ouverture sur le monde de leur université ou de leur pays d'accueil, donc, par exemple, à travers des interactions entre les différentes cultures. Leur contribution économique est aussi significative : Ils injectent plusieurs milliards de dollars en dépenses dans l'économie du pays et ce sont ces différentes contributions, tant au niveau éducatif, démographique et économique, qui s'observent peu importe le pays d'accueil et qui conduisent plusieurs pays et plusieurs universités à rivaliser pour attirer plus d'étudiants et d'étudiantes de l'international.

Mais ils et elles ont quand même plusieurs défis à surmonter. D'abord, [celui de] s'adapter à un nouveau système éducatif qui, bien souvent, est différent du leur. Ils et elles doivent aussi s'adapter à une nouvelle culture, aux normes et aux coutumes locales. Plusieurs étudiants et étudiantes doivent faire face à des barrières linguistiques, donc essayer de communiquer, d'étudier dans une langue différente de leur langue maternelle. L'isolement est aussi un défi majeur puisque la plupart arrivent seuls et doivent se tisser un nouveau réseau de soutien tandis que leur réseau existant est éloigné, souvent à des milliers de kilomètres. Donc, ils sont souvent isolés et peuvent avoir du mal à se faire des amis et toutes ces difficultés et ces défis à surmonter peuvent parfois conduire à des problèmes de santé mentale comme l'anxiété ou la dépression.

Ces défis dont je viens de vous parler font partie d'un processus de transition et d'adaptation qui est tout à fait normal et par lequel passent ces étudiants et étudiantes. C'est le choc culturel et c'est un terme qui résume le stress et la désorientation vécus par une personne lorsqu'elle s'installe dans une nouvelle culture. Ce processus commence par une phase de lune de miel lorsqu'on vient d'arriver, qui se caractérise par un sentiment d'euphorie, d'excitation, de curiosité, l'envie de tout voir, de tout essayer. Ça, c'est généralement dans les premières semaines à l'arrivée ou dans les premiers jours à l'arrivée.



Ensuite, il y a ce qu'on appelle une phase de crise ou de confrontation et, généralement, elle débute lorsque la routine commence à s'installer. Ça coïncide souvent avec le début de la session ou quand le froid commence à arriver et [on retrouve] des sentiments de confusion, de nostalgie pour le pays d'origine et d'isolement. Dans cette phase, on a tendance à idéaliser le pays d'origine et à porter un jugement plus négatif sur le pays d'accueil, à se sentir frustré ou irrité, à avoir plus de difficulté à comprendre ce qui nous entoure. Ensuite survient ce qu'on appelle la phase d'ajustement qui est graduelle, qui prend du temps. On apprend à accepter la culture d'accueil, à accepter les coutumes, les valeurs sans les juger. On commence à avoir plus de liens aussi avec la société d'accueil. Enfin, la dernière étape, et cette dernière peut vraiment prendre plusieurs années, c'est ce qu'on appelle l'aisance biculturelle ou encore [le fait de] se sentir tout à fait à l'aise dans les deux cultures à la fois celle d'accueil et celle d'origine.

Maintenant que j'ai donné un aperçu global de ces étudiants et étudiantes, je vais vous parler plus en détail des violences sexuelles qu'ils et elles peuvent vivre. D'abord, sur l'état de la recherche, en fait, il y a très peu d'études sur la victimisation sexuelle des étudiants et étudiantes de l'international. Par exemple, il y a très peu de chiffres disponibles et beaucoup de variabilité selon les pays, voire selon les universités. Aux États-Unis, qui est le premier pays d'accueil des étudiants et étudiantes de l'international, il n'y a aucune donnée de prévalence des violences sexuelles qui les concernent, donc on ne peut pas savoir exactement quelle proportion d'étudiants et étudiantes de l'international est victimisée. Il y a aussi de la variabilité selon les pays. Il y a certains pays qui, comme l'Australie, suggèrent que les étudiants et étudiantes de l'international rapporteraient moins d'expérience de victimisation sexuelle tandis que d'autres régions du monde disent que ces étudiants sont davantage victimisés.

Il y a plusieurs sondages qui sont faits, de façon générale, pour documenter les violences sexuelles en milieux universitaires, mais souvent les étudiants et étudiantes de l'international ne sont pas inclus. Donc, soit la question du statut n'est pas toujours posée, [par exemple, des sondages] où on ne demande pas « êtes-vous étudiants et étudiantes de l'international ? » ou bien, parfois, certaines études, bien qu'elles posent la question, ne rapportent pas toujours les résultats en lien avec cette variable-là. Lorsqu'on met de côté la recherche en victimisation sexuelle et qu'on regarde dans d'autres recherches, de façon générale, il arrive parfois que ces étudiants et étudiantes soient exclus parce qu'on suppose qu'ils amèneraient trop de variabilité et que ça viendrait biaiser les résultats.

Les résultats dont je vais vous parler aujourd'hui plus en détail proviennent d'une enquête qui a été réalisée au Québec en 2016. Il



s'agit de l'*Enquête sexualité, sécurité et interaction en milieu universitaire* (ESSIMU), qui a été réalisé auprès de 9 248 répondants qui proviennent de six universités québécoises francophones. Les répondants de cette étude étaient des étudiants et étudiantes, enseignants et enseignantes et employés de l'université et, en fait, on s'est concentrés sur un sous-échantillon des étudiants et étudiantes de cette enquête. Donc, cet échantillon, ces comparaisons dont je vais vous parler aujourd'hui concernent 6 554 étudiants et étudiantes, dont 764 de l'international, ce qui représente environ 12 %. On a donc comparé les étudiants et étudiantes de l'international et les étudiants et étudiantes du Québec selon les aspects suivants : les données sociodémographiques, les formes de violences sexuelles, les caractéristiques de l'événement, c'est-à-dire le statut des personnes ou de la personne qui ont commis les gestes [de violence sexuelle] et le contexte où a eu lieu l'événement ou les événements de violence sexuelle. On a aussi regardé les répercussions et le dévoilement et, enfin, les préjugés sur les violences sexuelles.

D'abord, pour les différences sociodémographiques ou les comparaisons sociodémographiques des étudiants et étudiantes de l'international, comparativement aux étudiants et étudiantes du Québec. La première chose, c'est que les deux groupes se distinguent significativement au niveau de l'âge. Comme on peut le voir, les étudiants et étudiantes de l'international sont moins nombreux à être dans la tranche d'âge de 36 ans et plus. Par contre, ils sont presque qu'autant à être dans des tranches d'âge de 18 à 25 et de 26 à 35 ans. Donc, ils sont un petit peu plus jeunes. Ils se distinguent aussi significativement au niveau du genre. Il y a un petit peu plus d'hommes chez les étudiants et étudiantes de l'international. On voit que c'est 31 %, contre environ 24 % chez les étudiants et étudiantes du Québec.

On a aussi regardé comment se distinguent les deux groupes au niveau de l'orientation sexuelle et [de] l'appartenance à une minorité visible. Les deux groupes sont significativement différents au niveau de l'orientation sexuelle : 18 % des étudiants et étudiantes de l'international disent faire partie de la diversité sexuelle ou bien d'être en questionnement, comparé à 15 % des étudiants et étudiantes du Québec. [On retrouve donc] plus de diversité sexuelle auprès de cette population-là. Au niveau de l'appartenance à une minorité visible aussi, les étudiants et étudiantes de l'international sont plus nombreux à déclarer appartenir à une minorité visible. [À ce niveau], c'est 16 % contre 6,4 %.

Pour ce qui est du cycle d'études et de la période de fréquentation, là encore, les étudiants et étudiantes de l'international sont significativement plus nombreux à être à la maîtrise ou au doctorat. C'est 51 % qui sont au deuxième et troisième cycle, contre 33 % des



étudiants et étudiantes du Québec. Concernant la période de fréquentation, les étudiants et étudiantes de l'international sont à l'université depuis moins longtemps : la majorité y est depuis moins de trois ans, comparativement aux étudiants et étudiantes du Québec. Si on résume ces résultats, lorsqu'on compare les étudiants et étudiantes de l'international aux étudiants et étudiantes du Québec, on voit qu'ils et elles sont plus jeunes, qu'il y a plus d'hommes, qu'ils sont aussi plus nombreux et plus nombreuses à s'identifier à la diversité sexuelle et aussi plus nombreuses, plus nombreux à s'identifier à une minorité visible. Ils sont également plus nombreux et plus nombreuses à être aux cycles supérieurs et à fréquenter l'université depuis moins longtemps. Donc, là, une des questions qu'on pourrait se poser c'est « Est-ce qu'on devrait, à partir de ces premières observations, s'attendre à voir plus ou moins de violences sexuelles ? ». D'une part, on sait qu'en milieux universitaires les violences sexuelles touchent majoritairement les femmes de premier cycle. À partir de ça, on pourrait donc s'attendre à voir moins de violences sexuelles chez les étudiants et étudiantes de l'international en se disant que ce sont majoritairement des hommes de cycles supérieurs et que donc, ils seraient moins touchés. [D'un autre côté, on sait aussi] que certains groupes sociaux comme les minorités de genre, les minorités sexuelles sont généralement plus exposées aux violences sexuelles en milieux universitaires et qu'il y en a plus chez les étudiants internationaux, donc on pourrait [aussi] se dire qu'on observerait plus de violences sexuelles.

Pendant que je vous laisse réfléchir à cette question, je vais vous en dire un petit peu plus sur les formes de violences sexuelles qu'on a documenté dans cette enquête. Il y a trois formes qui ont été documentées. D'abord, le harcèlement sexuel, qui fait référence à des comportements verbaux et non verbaux, qui reflètent des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes. Le harcèlement sexuel a été mesuré par huit énoncés, comme « une personne affiliée à l'université vous a raconté de manière répétitive des histoires ou des blagues sexuelles qui étaient offensantes pour vous ». La deuxième forme de violences sexuelles qui a été mesurée à l'aide de sept énoncés ce sont les comportements sexuels non désirés. [Cette catégorie] fait référence aux comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel offensant, non désiré et qui inclut la tentative de viol et l'agression sexuelle. Par exemple, [on utilisait l'énoncé suivant :] « une personne affiliée à l'université a eu des relations sexuelles alors que vous ne vouliez pas ». Enfin, la troisième forme de violences sexuelles qui a été mesurée à l'aide de six énoncés c'est la coercition sexuelle. Là, on fait référence à des chantages en retour de récompenses. Donc, par exemple, [on a utilisé l'énoncé suivant :] « une personne affiliée à l'université vous a laissé entrevoir que vous seriez récompensé pour un échange futur de faveurs sexuelles ». Pour chaque énoncé, la personne devait indiquer à quelle fréquence,



donc allant de jamais à plus de cinq fois, une personne affiliée à l'université a commis les gestes.

Je vais passer aux résultats. On s'est concentré sur essayer de savoir s'il y avait des différences dans les formes de violences sexuelles qui ont été rapportées, surtout pour les événements qui ont eu lieu dans la dernière année. Pour ce qui est du harcèlement sexuel dans la dernière année, effectivement, il y a des différences significatives dans cette forme de violence là, où les étudiants et étudiantes de l'international rapportent plus de harcèlement. C'est environ 30 % contre 24 % [pour] les étudiants et étudiantes du Québec. Pour ce qui est des comportements sexuels non désirés dans la dernière année, il y a également des différences significatives. Les étudiants et étudiantes de l'international en rapportent 17 % contre 12 % [pour] les étudiants et étudiantes du Québec. Pour ce qui est de la coercition sexuelle dans la dernière année, là, les deux groupes rapportent des taux qui sont presque similaires, autour de 2 % et la différence n'est pas statistiquement significative.

En fait lorsqu'on met toutes les formes de violences sexuelles ensembles, donc ces trois formes, le harcèlement sexuel, les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle, que ces trois formes aient eu lieu dans la dernière année ou depuis l'arrivée à l'université, c'est presque 42 % des étudiants et étudiantes de l'international qui rapportent avoir vécu au moins un épisode de violences sexuelles à l'université, contre 36 % des étudiants et étudiantes du Québec. Ces étudiants et étudiantes de l'international sont donc significativement plus victimisés à l'université. En fait, même lorsqu'on tient compte des différences sociodémographiques, donc que l'on contrôle pour l'âge, pour le genre, pour l'appartenance à la diversité sexuelle ou pour l'appartenance à une minorité visible et qu'on tient compte aussi du cycle d'études, le statut international continu de prédire les taux de victimisation sexuelle à l'université.

Une des questions qu'on s'est posées est en rapport avec les violences sexuelles avant l'âge de 18 ans parce qu'on sait que le fait d'avoir été victime de violences sexuelles avant 18 ans rend plus vulnérable aux violences sexuelles à l'âge adulte et on s'est demandé si c'était [aussi] le cas pour les étudiants internationaux. Par exemple, peut-être que ces étudiants et étudiantes ont vécu plus de violences sexuelles à l'enfance et à l'adolescence, ce qui pourrait [contribuer à] expliquer ces chiffres plus élevés qu'on vient de voir au sein de cette population. On a constaté que ce n'était pas le cas, que ces étudiants et étudiantes rapportent presque autant de violences sexuelles [avant l'âge de 18 ans] que les étudiants et étudiantes du Québec, donc autour de 25 %.





Maintenant, je vais vous parler des situations et des contextes de violences sexuelles subies par les étudiants et étudiantes de l'international. D'abord, concernant le statut des personnes désignées comme agresseurs, plusieurs choix ont été proposés. Je vais surtout me concentrer sur ces trois-là que je vous présente. On constate que 86 % des étudiants et étudiantes de l'international ont désigné un autre étudiant comme agresseur, 20 % ont désigné un enseignant ou une enseignante ou professeur, directeur, directrice de recherche et 11 % ont désigné un ou une partenaire amoureux, amoureuse ou ex-partenaire. Il n'y a pas de différences entre les deux groupes étudiants et le statut des agresseurs. Donc, qu'on soit étudiant de l'international ou étudiant et étudiante du Québec, on désigne ces responsables à des proportions similaires.

Pour déterminer le contexte où les événements de violences sexuelles ont eu lieu, là encore, plusieurs choix ont été proposés. Je précise que plusieurs choix ont été proposés parce que le total ne fait pas 100 %. Donc, 44 % des événements de violences sexuelles ont eu lieu durant les activités d'études soit pendant les cours, les travaux d'équipe, de stage, etc.; 18 % ont eu lieu durant les activités reliées au travail, à l'exception des activités d'enseignement, donc, par exemple, pendant un travail étudiant; 56 % des événements de violences sexuelles rapportés par les étudiants et étudiantes de l'international ont eu lieu pendant un 5 à 7 ou pendant une autre activité sociale; 16 % ont eu lieu durant une activité d'implication étudiante, une activité de bénévolat par exemple et 16 % aussi dans un environnement virtuel, en ligne. Enfin, 10 % des événements de violences sexuelles ont eu lieu durant une initiation facultaire ou départementale.

Tous ces contextes sont rapportés, là encore, à des proportions similaires par les étudiants et étudiantes du Québec, sauf pour les activités d'initiation où les étudiants et étudiantes du Québec ont davantage désigné ce contexte. Les étudiants et étudiantes de l'international sont donc moins victimisés lors d'une initiation. Cet aspect-là, on peut l'expliquer de deux façons. D'une part, beaucoup d'étudiants et étudiantes de l'international sont aux cycles supérieurs et seraient donc exposés aux activités d'initiation qui ont eu lieu en général aux premiers cycles. D'autre part, plusieurs étudiants et étudiantes arrivent plus tard et peut-être qu'ils participent moins à ces activités.

Comment peut-on comprendre la victimisation des étudiants et étudiantes de l'international ? Là, je vais vous présenter quelques pistes de réflexion. D'abord, ça pourrait s'expliquer par une appartenance simultanée à différentes identités sociales comme le genre, l'appartenance à une minorité visible, à une minorité sexuelle, un statut socio-économique plus faible ou encore le statut migratoire.



En fait, ces différentes identités sociales sont déjà associées à une plus forte victimisation sexuelle à travers des mécanismes d'oppression et, donc, ça serait l'intersection de cette identité d'étudiant international qui implique d'avoir un statut précaire qui peut être cumulé au fait d'être une femme ou d'être une minorité sexuelle ou d'être une minorité visible et cette imperfection-là qui pourrait expliquer la victimisation plus élevée au sein de cette population.

Il y aurait aussi des croyances et des préjugés en lien avec les violences sexuelles. Ces étudiants et étudiantes de l'international auraient plus tendance à croire que les violences sexuelles surviennent de la part d'inconnus dans des lieux publics plutôt que de la part de personne qu'ils et elles connaissent et ces croyances et ces préjugés reliés aux violences sexuelles peuvent conduire à des difficultés à reconnaître des situations à risque et à reconnaître des gestes de violences sexuelles. Une autre explication, c'est celle des différences cultures ou plutôt, en fait, le manque de familiarité avec les normes et les droits de la société d'accueil. Là encore, ça peut les conduire à plus de difficultés à reconnaître des situations à risque ou à reconnaître des situations de violences sexuelles. Enfin, il y aurait la perception que ces étudiants et étudiantes de l'international sont des cibles faciles ou des proies faciles parce que, justement, en étant étudiants et étudiantes de l'international elles sont plus isolées, elles sont moins familières avec les normes du pays. Elles seraient aussi moins portées à dénoncer, donc en les percevant comme étant fragiles, on serait plus porté à vouloir profiter de cette situation de vulnérabilité. En fait, cet aspect justement ou cette perception de proie facile ne serait pas uniquement reliée à la victimisation sexuelle, mais à d'autres formes d'abus de pouvoir, à des fraudes par exemple et d'autres événements, d'autres formes de crimes qui impliqueraient les étudiants et étudiantes de l'international comme victimes.

Je vais justement passer aux traumatismes [...]. Il est important de tenir compte de plusieurs aspects qui, dans cette population, peuvent exacerber les conséquences des violences sexuelles. D'abord, la présence de plusieurs vulnérabilités qui sont liées à l'adaptation et dont je vous ai parlé au début comme cette période de transition, de choc culturel. Donc, par exemple, des difficultés de santé mentale comme la dépression ou l'anxiété qui sont reliées à la période de transition pourraient être exacerbées après une victimisation sexuelle. C'est important de tenir compte du fait que la famille et que le réseau de soutien sont déjà éloignés et, donc, les conséquences des violences sexuelles peuvent exacerber cet aspect d'isolement.

L'autre aspect, c'est que plusieurs victimes seraient moins portées à faire appel à leur famille parce qu'elles veulent préserver leurs proches, elles ne veulent pas les inquiéter vu qu'elles sont loin et/ou encore elles veulent préserver la réputation de la famille. Il est



important de tenir compte des barrières linguistiques également. Parler d'un événement de violences sexuelles peut déjà être difficile pour beaucoup et peut l'être davantage lorsqu'on doit le faire dans une autre langue. Ces barrières linguistiques peuvent donc rendre difficile un dévoilement aux amis, aux intervenants, intervenantes et même aux autorités. Enfin, il y aurait des préjugés sur la santé mentale et le fait que les étudiants et étudiantes de l'international auraient moins tendance à consulter et, justement, je vais vous présenter quelques petits résultats de recherche en lien avec ces aspects-là.

Précisément par rapport aux conséquences des violences sexuelles, on pourrait justement s'attendre à observer plus de répercussions après un événement de violences sexuelles parce ces étudiants et étudiantes seraient déjà fragilisés par d'autres difficultés et, effectivement, on constate qu'ils rapportent significativement plus de symptômes qui se rapprochent d'un stress post-traumatique comme des cauchemars, de l'évitement, de l'hypervigilance ou encore le détachement des autres ou une perte d'intérêt pour les activités. Ce qu'on remarque en particulier, c'est que 12 % des étudiants et étudiantes de l'international ont rapporté au moins deux de ces symptômes, contre 8 % des étudiants et étudiantes du Québec. Comme je le mentionnais, la recherche sur la santé mentale des étudiants et étudiantes de l'international nous indique qu'ils auraient plusieurs préjugés sur la santé mentale et qu'en raison de ces préjugés-là, ils seraient moins portés à consulter ou moins porter à vouloir du soutien psychologique et c'est ce qu'on constate aussi ici. Presque 60 % refusent de recevoir du soutien psychologique à l'intérieur de l'université, contre la moitié des étudiants et étudiantes du Québec. Les taux sont donc quand même assez élevés des deux côtés. Pour ce qui est de la question du type d'aide souhaitée, cette question a été posée non seulement en référence à des événements passés, mais aussi dans le cas où ils seraient victimisés, [à savoir] quel genre d'aide ils voudraient. Parmi ces étudiants [de l'international], il y en a environ 10 % qui disent ne pas vouloir d'aide du tout.

Comment peut-on comprendre ces aspects reliés à la recherche d'aide chez les étudiants et étudiantes de l'international ? Là encore, on pourrait y aller avec plusieurs hypothèses ou plusieurs explications. D'abord, il est possible que ces étudiants et étudiantes aient peur d'avoir des répercussions sur leurs études ou sur leur statut. Par exemple, des craintes liées à la confidentialité [...]. Les craintes reliées au statut sont très importantes et peuvent conduire à refuser toute demande d'aide par crainte de perdre son statut ou d'avoir des problèmes, par exemple, vis-à-vis de l'immigration ou vis-à-vis de l'université. D'autres explications, qu'on retrouve chez d'autres populations qui ne sont pas de l'international [peuvent aussi



être valables, par exemple,] le fait de ressentir de la honte ou la peur de ne pas être cru. Là encore, cela pourrait être relié au fait de ne pas vouloir solliciter de l'aide que ça soit à l'université ou à l'extérieur.

Alors, comment intervenir auprès de ces étudiants et étudiantes de l'international ? La première des choses, c'est qu'il est nécessaire de les informer et de les sensibiliser aux différentes formes de violences sexuelles, donc de parler des formes qui ont lieu à l'université, dans le couple, etc. Il est [aussi] nécessaire de les informer, de les sensibiliser aux différentes formes d'exploitations qui sont liées au statut d'étudiant international. Le fait, par exemple, d'être perçu comme une proie facile, d'être moins familier avec les normes locales, ce qui peut conduire à des abus reliés au logement, à l'emploi ou encore à de la coercition sexuelle pour obtenir un statut d'immigration permanent. Ces derniers aspects sont quand même relativement documentés dans la littérature sur les étudiants et étudiantes de l'international, à savoir qu'ils rapporteraient des situations vraiment spécifiques reliées à leur statut : des fraudes liées à l'emploi ou de l'abus lié au logement, par exemple.

Il est aussi important de sensibiliser certains sous-groupes, surtout les femmes étudiantes internationales, qui sont encore plus exposées aux violences sexistes et sexuelles [à cause] de l'intersection de deux identités, soit le fait d'être de l'international et le fait d'être une femme. Cette intersection fait en sorte que ces femmes étudiantes internationales sont plus exposées et plus victimisées comparativement aux hommes étudiants internationaux et aux femmes québécoises qui sont étudiantes. Elles sont touchées à la fois par des formes de victimisation à l'université et dans le couple. Donc, c'est important de les sensibiliser par rapport à ces aspects-là. Je précise justement que, par rapport à l'aspect de sensibilisation, il y a un intérêt qui a été documenté de la part des étudiants et étudiantes de l'international à différents endroits, à différentes universités, on a documenté un intérêt plus grand à vouloir recevoir des informations sur l'éducation sexuelle, sur les formes de violences sexuelles aussi bien pour elles que pour leurs camarades qui sont elles aussi des étudiantes internationales.

Pour terminer tranquillement, j'ajouterais qu'il est nécessaire d'informer, de sensibiliser cette population sur leurs droits et sur leurs recours. Je vais insister là-dessus parce que ça viendrait pallier le manque de familiarité avec les normes locales et les craintes reliées au statut d'immigration. Je le mentionnais, il y a vraiment une crainte qui subsiste reliée à la crainte de perdre le statut et il y a plusieurs étudiants et étudiantes qui craignent d'être déportés s'ils sont victimisés et qu'ils le dévoilent. C'est important de tenir compte de ces aspects et de clarifier les informations reliées au statut et à la victimisation. L'autre aspect qu'il est important de faire aussi, c'est



d'informer sur les ressources disponibles, par exemple les ressources universitaires et les ressources communautaires qui peuvent leur venir en aide. Je mentionne les ressources communautaires, justement, parce que ça pourrait être une possibilité pour ces étudiants et étudiantes qui voudraient trouver des ressources à l'extérieur. L'autre aspect sur lequel j'aimerais insister, c'est l'aspect de leur accessibilité. [Il faut] rendre disponible l'information sur les ressources qui sont accessibles aux étudiants et étudiantes de l'international indépendamment de leur statut d'immigration.

Voilà, c'était à peu près tout pour moi. Je vous montre brièvement quelques références et puis on pourrait passer à la période de questions.

Andréanne St-Gelais :

Merci Ihssane ! On est maintenant rendu à la période de questions. Je vous invite à partager toutes les questions que vous pourriez avoir dans l'onglet questions-réponses au bas de votre écran, donc le petit « Q&R » directement dans la plateforme Zoom. Si jamais on n'a pas le temps de répondre à toutes les questions aujourd'hui et que vous avez laissé votre nom, ça sera possible pour nous de vous répondre par courriel ou de vous envoyer d'autres ressources par la suite. J'avais déjà quelques questions qui ont été reçues au cours de la présentation. La première, en fait, c'est « Est-ce qu'il y a des différences dans la victimisation sexuelle en fonction du pays ou de la région d'origine de la communauté étudiante internationale ? ».

Ihssane Fethi :

Pour ce qui est de la victimisation sexuelle en particulier, à ma connaissance, je dirais que non. Ce n'est pas un aspect qui a été vraiment documenté. Les recherches que je suis en train de faire en ce moment vont porter aussi sur la région d'origine. Par contre, sur d'autres formes de victimisation, surtout celles liées à la discrimination, là on a trouvé des différences selon les régions d'origine et, en fait, c'était une étude en particulier qui a trouvé que les étudiants qui venaient de régions qui n'étaient pas d'Europe rapportaient plus de harcèlements, y compris du harcèlement sexuel. Donc la réponse courte c'est qu'il faudrait plus de recherche pour répondre à cette question.

Andréanne St-Gelais :

Merci beaucoup. On a reçu une autre question qui est : « Est-ce qu'il y a des statistiques ou des données sur les gestes de violences sexuelles qui sont commis par la communauté étudiante internationale ? Est-ce qu'il y a un besoin dans les établissements de prévoir des campagnes de sensibilisations qui sont spécifiques à ce sujet-là ? ».

Ihssane Fethi :

C'est une très bonne question. Pour ce qui est des statistiques je dirais, là encore, qu'il n'y en a pas de disponibles sur les étudiants et étudiantes de l'international qui seraient auteurs de gestes de



violences sexuelles et, en fait, que ça serait aussi plus difficile à obtenir pour avoir des chiffres concrètement parce que ça impliquerait soit de poser la question directement aux étudiants et étudiantes de l'international ou bien de poser les questions à toute la population étudiante et d'inclure cette question-là. Par contre, il y a un des aspects qui est documenté, c'est [au niveau] des intervenants qui travaillent auprès d'étudiants et étudiantes de l'international et, en fait, c'est une grande étude qui a été faite auprès de 150 intervenants de partout, surtout aux États-Unis, en Australie et au Royaume-Uni et qui considère qu'il n'y a pas de différences chez les étudiants internationaux. Ils ne pensent pas qu'ils commettraient plus de crimes ou plus de gestes de violences sexuelles. Je répondrais aussi à cette question d'une autre manière : parmi les étudiants et étudiantes victimisés, on désigne autant des personnes de leur communauté d'étudiants et étudiantes de l'international que des personnes à l'extérieur de la communauté. Donc, ça serait peut-être 50-50.

Andréanne St-Gelais :

Super, on a reçu une question, je ne sais pas si tu pourras y répondre, si tu as des informations là-dessus. Il y a quelqu'un qui nous demande « Est-ce qu'il y a des dépliants avec des ressources d'aide qui sont donnés à l'ensemble des étudiants et étudiantes international à leur arrivée à l'université ? ».

Ihssane Fethi :

Oui, certainement. Il y a vraiment beaucoup de services qui existent pour les étudiants et étudiantes de l'international dans presque chacune des universités, il y a un service qui leur est dédié. Généralement, ces ressources transmettent beaucoup d'informations sur l'adaptation, sur la transition, sur le choc culturel, mais à ma connaissance je ne pense pas que la question de la victimisation sexuelle soit abordée.

Andréanne St-Gelais :

Super, j'ai une autre question ici. Ça serait la dernière que j'ai reçue, mais s'il y a d'autres gens qui ont des questions, n'hésitez pas à les mettre dans la boîte, on y répondra avec plaisir, il me reste encore quelques minutes. Donc, la question est « Devrait-on privilégier l'intégration d'information spécifique aux étudiants et étudiantes de l'international dans les activités de formation et de sensibilisation qu'on fait où est-ce qu'on devrait plutôt mettre en place des activités qui sont spécifiques, donc qui sont dédiées exclusivement à la communauté internationale ? ».

Ihssane Fethi :

Je dirais probablement les deux et je vais expliquer pourquoi pour chacune. Le premier aspect, ça serait un petit peu de la prévention universelle finalement et, quelque part, j'ai envie de dire que si on est dans une période où on est plus attentif aux besoins des différentes communautés, des différentes minorités et qu'on prend le temps de sensibiliser et d'informer tout le monde alors pourquoi ne pas aussi inclure comme minorité les étudiants et étudiantes de l'international.



Je crois fortement en la possibilité de trouver des alliés auprès de la population nationale ou locale. Donc, par exemple, j'imagine une campagne de prévention, peut-être que des étudiants et étudiantes du Québec, sachant que les étudiants et étudiantes de l'international sont perçus comme des proies faciles, seraient plus amenés à intervenir dans une situation qu'ils pourraient observer. Ça serait mon point en faveur d'une prévention plus universelle. Puis oui, des activités spécifiques à cette population je pense que ça manque et je pense qu'il devrait y en avoir [...], un peu comme je le mentionnais tout à l'heure, de donner des informations précises par rapport au statut, par rapport aux recours, par rapport aux différentes formes de violences sexuelles également.

Andréanne St-Gelais :

Excellent. Un très grand merci ! Je n'ai pas reçu d'autres questions, donc c'est ce qui mettra fin à notre webinaire aujourd'hui. Un grand merci Ihssane, un grand merci à toutes les personnes qui sont présentes. J'espère que cela a été pour vous un moment qui était intéressant, qui était engageant dans la lutte et la prévention de la violence fondée sur le genre. Petit rappel que l'enregistrement sera disponible sur notre site web d'ici quelques jours. Vous pourrez réécouter ou partager [la vidéo du webinaire] et merci à nouveau de bien vouloir remplir le formulaire d'évaluation en quittant. Normalement, ça devrait vous amener directement sur la page du formulaire, mais je l'ai aussi inclus dans le lien dans la petite boîte de discussion au cas où. Peut-être une dernière chose avant de vous laisser, si jamais vous voulez rester au courant du projet, vous pouvez rester en contact par les médias sociaux de *Possibility Seeds*. On est sur Twitter, sur Facebook, sur LinkedIn, sur Instagram. Un grand merci tout le monde et on se revoit avec plaisir lors du prochain webinaire.